



Jardins partagés de Mallemort

PARC DES DEUX CANAUX

réalisation fin 2019

1. INTERET POUR LE PROJET

- oui non
- je n'ai encore jamais jardiné mais je suis intéressé
- je souhaite être informé de l'évolution de ce projet communal dans l'idée d'une adhésion future. Mail :

2. VIE DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE - FORMATIONS

- oui non
- seriez-vous intéressé par des formations - animations au cours de l'année ? : techniques de compostage / méthode de paillage / les semis / permaculture ...
- avoir un lieu d'échanges et de rassemblement pour les membres de l'association au sein des jardins ?
- souhaitez-vous, vous investir au sein de l'association ?
- viendrez-vous jardiner avec vos enfants ?

3. REGLES D'OR trouvez-vous pertinentes ces règles communes:

- oui non
- zéro traitement chimique - zéro phyto
- une gestion raisonnée de l'arrosage
- une obligation de cultiver le sol de sa parcelle
- une obligation d'entretenir sa parcelle
- l'interdiction d'utiliser du matériel à moteur

4. TECHNIQUE trouvez-vous pertinent qu'il y ait à disposition:

- oui non
- un plan de travail pour les semis / bouturage / marcottage
- un griffage collectif des surfaces de culture annuel
- un secteur en gestion en permaculture
- des outils encombrants en partage, stockés sur place
- une parcelle collective en partage

questionnaire à retourner en mairie avant le 20 avril s'il vous plait

Votre avis nous intéresse !



5. EQUIPEMENTS souhaitez-vous :

- oui non
- pouvoir vous garer à proximité en voiture
- venir en vélo
- un évier / lavoir / arrivée d'eau
- un local- abris commun fermé
- des toilettes sèches à proximité
- un accès aux jardins via un cadenas à code
- que l'ensemble des parcelles ait une clôture

6. LA PARCELLE taille de la parcelle souhaitée :

- oui non
- 20 m²
- 30 à 40 m²
- 50 m² et plus
- une parcelle individuelle de préférence
- une parcelle en partage de préférence
- un lieu de stockage des outils personnels
- un accès individuel à l'eau pour une gestion personnelle

Je me pré-inscris sur la liste de demande

d'attribution d'une parcelle de culture dès

l'ouverture des Jardins partagés du Parc des

deux canaux de Mallemort :

NOM :

MAIL :

TEL :

le : signature:

questionnaire à retourner en mairie avant le 20 avril s'il vous plait